

## FUMÉE DE SOUDURE ATELIER PSI

L'été dernier était inauguré l'atelier PSI dans un grand bloc de bâtiments incluant la Prépré robotisé, la Prépré manuelle, l'usinage tôle et profilé, la logistique...

Bien sûr, la mise en route d'un atelier est toujours l'occasion de réglages d'imprévus, d'améliorations graduelles au milieu de défauts de conceptions (les ponts roulants dangereux sont un sujet parmi d'autres à régler urgemment).

Mais là, c'est tout simplement un oubli que les compagnons ont constaté :  
**l'évacuation des fumées de soudure de l'atelier.**

C'est un vieux sujet qui a été régulièrement porté par le passé par les compagnons dans différents ateliers (panneaux plans, 36 ...) et qui est malheureusement toujours d'actualité.

On serait en droit d'attendre à ce qu'un atelier neuf prenne en compte ce phénomène d'accumulation des fumées de soudure, particulièrement en période hivernale où les portails sont fermés. Eh bien non !

Ça n'a tout simplement pas été pensé. Et la présence de panneaux photovoltaïques au-dessus du toit empêcherait même une résolution rapide du problème (mise en place d'extracteurs ?). La direction d'atelier dit être sur le coup, mais c'est assez flou côté salariés pour qui le mécontentement commence à grandir.

Ce Bâtiment industriel est équipé de panneaux photovoltaïques. Soit 3 650 m<sup>2</sup> pour une puissance de 380 kW. L'électricité produite sur place est directement utilisée, certainement vendu comme un petit geste pour la planète.

Mais si le nuage de fumée était au-dessus des panneaux solaires, est-ce qu'une solution serait trouvée plus rapidement ?

Manifestement, la restitution de la résolution du problème n'est pas concertée avec les compagnons qui subissent au quotidien l'atmosphère chargée de fumées cancérigènes qui s'accumulent rapidement.

Nous demandons qu'une solution à caractère urgent et planifié dans le temps soit communiquée aux travailleuses et travailleurs de l'atelier.